



Assemblée parlementaire  
**de la francophonie**  
41<sup>e</sup> session annuelle 2015  
**Berne Suisse**

## DOSSIER DE PRESSE

41<sup>E</sup> SESSION

BERNE (SUISSE)

6 AU 10 JUILLET 2015

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

 APF | Assemblée parlementaire de la Francophonie

 @APFfrancophonie

[parlement.ch](http://parlement.ch)

 Schweizer Parlament – Parlement suisse – Parlamento svizzero

 @ParlCH



## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. PRÉSENTATION DE LA 41<sup>E</sup> SESSION DE L'APF.....</b>                                              | <b>3</b>  |
| 1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION .....                                                                         | 3         |
| 1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 41 <sup>E</sup> SESSION.....                                                           | 3         |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : LE PARLEMENT SUISSE.....</b>                                                  | <b>4</b>  |
| 2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE .....                                                         | 4         |
| A. HISTORIQUE .....                                                                                            | 4         |
| B. LES INSTANCES.....                                                                                          | 4         |
| C. LES DIRIGEANTS DE L'APF .....                                                                               | 6         |
| D. LES MISSIONS DE L'APF.....                                                                                  | 6         |
| 2.2 LA SECTION HÔTE : LE PARLEMENT SUISSE.....                                                                 | 8         |
| A. LE PARLEMENT SUISSE.....                                                                                    | 8         |
| B. LA DELEGATION DE L'ASSEMBLEE FEDERALE AUPRES DE L'APF.....                                                  | 9         |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES .....</b>                                                                 | <b>12</b> |
| 3.1 LA 7 <sup>E</sup> EDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ).....                                   | 12        |
| 3.2 L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS<br>FRANCOPHONES (ASGPF)..... | 13        |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>4. INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>                                                                          | <b>13</b> |
| 4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX .....                                                                           | 13        |
| (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS).....                                                                           | 13        |
| 4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES<br>PARLEMENTAIRES .....              | 14        |
| 4.3 EVENEMENTS PRESSE .....                                                                                    | 15        |
| (SOUS RESERVE DE MODIFICATION).....                                                                            | 15        |
| 4.4 CONTACT PRESSE.....                                                                                        | 16        |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>ANNEXE 1 .....</b>                                                                                          | <b>17</b> |
| RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .....                                                                                 | 17        |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>ANNEXE 2 .....</b>                                                                                          | <b>18</b> |
| COMPOSITION DE L'APF.....                                                                                      | 18        |
| <br>                                                                                                           |           |
| <b>ANNEXE 3 .....</b>                                                                                          | <b>19</b> |
| SECTIONS PARTICIPANT AU PFJ.....                                                                               | 19        |

## 1. PRÉSENTATION DE LA 41<sup>E</sup> SESSION DE L'APF

### 1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION

Les parlementaires membres des différentes sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) se réunissent une fois par an en Assemblée plénière. Au préalable, l'APF réunit dans les jours précédents son Bureau, ses commissions permanentes ainsi que le Réseau des femmes parlementaires. L'Assemblée plénière adopte un certain nombre de résolutions préparées par les commissions.

Le débat général est le moment phare des sessions de l'APF. Il est l'occasion pour les parlementaires francophones d'échanger, de s'informer des bonnes pratiques et de prendre position sur des sujets transversaux touchant l'espace francophone.

Enfin, la Secrétaire générale de la Francophonie livre son rapport d'activités devant l'assemblée plénière et échange avec les parlementaires lors d'une séance de questions-réponses.

### 1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 41<sup>E</sup> SESSION

Sur proposition de la section suisse, le thème retenu pour le débat général de la 41<sup>e</sup> session de l'APF est : « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie ». Ce thème sera divisé en deux sous-thèmes : la formation professionnelle et l'éducation en ligne. Concernant le premier thème, la section hôte a souhaité ouvrir un débat permettant aux différentes sections d'échanger des informations sur les bonnes pratiques visant à encourager et à développer la formation professionnelle en Francophonie. Quant au second thème, la section hôte a demandé à ce que les parlementaires livrent un aperçu des réflexions et des mesures déjà prises au sein de leur pays ou région pour améliorer l'accès de leurs citoyens à internet.

## 2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : LE PARLEMENT SUISSE

### 2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

#### A. HISTORIQUE

**« Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français. »**

**Léopold Sedar Senghor (février 1966)**

L'APF a été créée à l'issue de l'adoption d'une proposition de Léopold Sédar Senghor - avec le soutien actif de Charles Helou, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk et Hamani Diori – en mai 1967, à Luxembourg. Un certain nombre de parlementaires francophones se sont réunis afin de créer une association pour défendre la langue française et assurer son rayonnement, nommée l'association internationale des parlementaires de la langue française (AIPLF). Au fil des années, cette dernière a évolué pour devenir l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Aujourd'hui, l'APF est composée de [81](#) sections réparties sur les cinq continents.

L'APF est un [lieu de débats et d'échanges](#) : elle adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone. Elle participe à la vie institutionnelle par les Avis et recommandations qu'elle soumet aux chefs d'États et gouvernements lors des Sommets de la Francophonie.

L'APF est également un acteur de la coopération interparlementaire francophone.

#### B. LES INSTANCES

Plusieurs structures délibérantes composent l'APF : [l'Assemblée plénière](#), [le Bureau](#), quatre commissions, le Réseau des femmes parlementaires, le Réseau de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, et les assemblées régionales.

##### - LES COMMISSIONS PERMANENTES



[La Commission des affaires parlementaires](#) examine les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et les libertés et le développement de la démocratie.

[La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#) examine les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel. Elle comprend une sous-commission de l'éducation.



[La Commission de la coopération et du développement](#) examine les questions relatives au développement humain, au développement durable et au développement économique sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.

[La Commission politique](#) examine les questions politiques, l'Etat dans le droit mais aussi les rapports avec les institutions francophones et les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.



- [LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES](#)

Le [Réseau des femmes parlementaires](#) a pour vocation de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, mais aussi de [renforcer la place et le rôle des femmes](#) dans les milieux politiques et parlementaires.

- [LE RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME](#)

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme a été créé par l'APF en partenariat avec ONUSIDA dans le cadre de la résolution sur le renforcement de la lutte contre VIH/SIDA en Afrique, adoptée à Yaoundé en 2000. Le réseau a ensuite été étendu à la tuberculose et au paludisme par l'adoption d'une résolution lors de la 40<sup>ème</sup> Session de l'APF à Ottawa. Il est placé sous la responsabilité de la [Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#).

- [LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES](#)

Les assemblées régionales sont en charge de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte des régions. On en dénombre quatre : [Afrique](#), [Amérique](#), [Asie-Pacifique](#) et [Europe](#).

---

## C. LES DIRIGEANTS DE L'APF



**Paul E. McIntyre**

Président de l'APF (sénateur, Canada)

[Biographie](#)



**Aubin Minaku Ndjalandjoko**

Premier Vice-président de l'APF,

Président de l'Assemblée nationale de République démocratique du Congo



**Pascal Terrasse**

Secrétaire général parlementaire de l'APF (député, France)

[Biographie](#)

---

## D. LES MISSIONS DE L'APF

Outre sa mission diplomatique, l'APF a également une mission de coopération.

### - ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DE LA FRANCOPHONIE

La Charte de la Francophonie définit dans son article 2 l'Assemblée parlementaire de la Francophonie comme l'« Assemblée consultative de la Francophonie ». A ce titre, l'APF participe à la vie institutionnelle de l'espace francophone par ses [Avis](#) et recommandations. Elle est ainsi invitée à participer aux travaux des Sommets des chefs d'États et de gouvernements ainsi qu'aux activités des autres instances francophones.

## - LA COOPÉRATION

L'APF joue un rôle de coopération et de coordination des actions des parlements francophones. Ses actions dans les domaines de la coopération ont pour objectifs de renforcer la solidarité entre les institutions parlementaires et de promouvoir une bonne gouvernance.

- Le [programme Noria](#) est un programme de coopération parlementaire dédié à la mise en place et à la modernisation des systèmes d'information dans les parlements francophones.
- Les [actions au bénéfice des parlementaires](#) et des fonctionnaires ont été mises en place par l'APF afin de renforcer les capacités des parlementaires francophones. Ces actions prennent la forme de [séminaires d'échange](#) et d'information pour des parlementaires d'un parlement national ou d'une région.
- Les [actions au bénéfice des femmes](#) : depuis 2004, l'APF, via le réseau des femmes parlementaires, organise des [séminaires spécifiquement](#) dédiés aux femmes.
- Les **programmes multilatéraux de développement parlementaire** : l'APF assure un rôle de coopération et de coordination au bénéfice des parlements en sortie de crise (Côte d'Ivoire, Mali, Madagascar, etc.).
- [Le Parlement francophone des jeunes](#) est une simulation parlementaire qui vise à développer la formation civique et à renforcer la solidarité des jeunes en provenance de toute l'espace francophone en les initiant à l'activité parlementaire. Sa création a été entérinée par le Sommet des chefs d'États et de gouvernements de la Francophonie à Moncton, en septembre 1999, et sa mise en œuvre a été confiée à l'APF.
- Les [Parlements nationaux jeunes](#) ont été créés en collaboration avec l'OIF. Ils ont pour objectif de renforcer les Parlements de jeunes au sein des sections membres et de susciter la création de telles structures. De cette collaboration sont nés six Parlements nationaux de jeunes.
- Dans le cadre de sa **volonté de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme** l'APF participe entre autre à des missions préparatoires et à l'observation des élections.

## 2.2 LA SECTION HÔTE : LE PARLEMENT SUISSE

### A. LE PARLEMENT SUISSE

Le Parlement suisse, appelé officiellement Assemblée fédérale, est un Parlement composé de deux chambres : le Conseil national et le Conseil des États.

Le **Conseil national** (Chambre basse) représente le peuple et est composé de 200 conseillers nationaux répartis proportionnellement à la population des cantons.



Son président est actuellement [Stéphane Rossini](#), député socialiste valaisan. Il préside le Bureau de l'Assemblée fédérale, est vice-président de la Délégation administrative et membre de la Commission de gestion ainsi que de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique

Le **Conseil des États** (Chambre haute) représente les cantons et est composé de 46 députés (deux par cantons et un pour les demi-cantons).



Son président est actuellement [Claude Hêche](#), socialiste jurassien. Il préside la Délégation administrative et est vice-président du Bureau de l'Assemblée fédérale. Il est aussi membre de la commission de gestion et de plusieurs groupes de travail de cet organe (coordination, BNS, surveillance des marchés financiers).

Contrairement à d'autres parlements bicaméraux, les deux conseils siègent simultanément et sont dotées des mêmes compétences. Les décisions de l'Assemblée fédérale requièrent ainsi l'approbation des deux conseils.

Le Parlement suisse est ce que l'on appelle un « Parlement de milice » : les élus qui composent les deux conseils se consacrent à environ 60% à leur mandat parlementaire. La plupart des élus exercent une profession sans rapport direct avec le travail parlementaire.



---

## B. LA DELEGATION DE L'ASSEMBLEE FEDERALE AUPRES DE L'APF



Président délégué de la délégation : **Christian Levrat**

Député socialiste fribourgeois au Conseil des Etats, vice-président de la Commission de politique extérieure, membre de la Commission de l'économie et des redevances, de la Commission des affaires juridiques et de la Commission des finances de son conseil. Il préside le Parti socialiste suisse.



Président de la délégation : **Fathi Derder**

Député libéral radical vaudois au Conseil national, membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture de son conseil et vice-président de la Délégation de l'Assemblée fédérale pour les relations avec le Parlement français.



**Didier Berberat**

Député socialiste (PSS) neuchâtelois au Conseil des Etats, membre de la Commission de politique extérieure, de la Commission de rédaction, de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie de son conseil ainsi que de la Délégation de l'Assemblée fédérale auprès du Parlement européen.



**Anne Seydoux-Christe**

Députée démocrate-chrétienne jurassienne au Conseil national, membre de la Commission de rédaction, de la Commission de politique extérieure, de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, de la Commission des affaires juridiques, de la Commission judiciaire de son conseil et présidente de la Délégation de l'Assemblée fédérale pour les relations avec le Parlement français.



**Maria Bernasconi**

Députée socialiste genevoise au Conseil national, membre de la Commission de gestion de son conseil.



**André Bugnon**

Député démocrate du Centre vaudois au Conseil national, membre de la Commission des institutions politiques de son conseil, de la Délégation auprès du Conseil de l'Europe et de la Délégation pour les relations avec le Parlement français.



**Raphaël Comte**

Député libéral-radical neuchâtelois et vice-président du Conseil des Etats, membre de la Commission des affaires juridiques, de la Commission des institutions politiques, de la Commission de rédaction, de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie de son conseil ainsi que de la Délégation auprès du Conseil de l'Europe et de la Délégation pour les relations avec le Parlement français.



**Jean-Pierre Grin**

Député démocrate du Centre vaudois membre de la Commission des finances, de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture et de la Commission de l'immunité de son conseil.



**Jacques Neyrinck**

Député démocrate-chrétien vaudois, membre de la Commission de politique extérieure et de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture de son conseil.



**Manuel Tornare**

Député socialiste genevois, membre de la Commission de politique extérieure et de la Commission de rédaction de l'Assemblée fédérale.

Lien vers la Délégation suisse auprès de l'APF : <http://www.parlament.ch/f/organe-mitglieder/delegationen/apf/Pages/default.aspx>

### 3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES

#### 3.1 LA 7<sup>E</sup> ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ)

##### LE PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Le [Parlement francophones des jeunes \(PFJ\)](#), créé en 1999 à la suite du Sommet des chefs d'États et de gouvernements, est mis en œuvre par l'APF, avec le soutien financier de l'OIF. L'objectif principal du PFJ est de réaliser une simulation parlementaire des plus réalistes pour illustrer, avec les nouvelles générations, le modèle de la démocratie parlementaire, et former de véritables citoyens responsables au sein de l'espace francophone.

Six Parlements francophones des jeunes se sont tenus à ce jour : Québec (2001), Niger (2003), Belgique (2005), Gabon (2007), France (2009) et Côte d'Ivoire (2013). Ils ont donné lieu à l'adoption plusieurs textes qui ont tous été présentés au Sommet des chefs d'États et de gouvernements de la Francophonie.

##### LA 7<sup>E</sup> ÉDITION DU PFJ

Au cours de la 7<sup>e</sup> édition du PFJ, quatre résolutions (présentées chacune par une commission) portant sur la participation des jeunes à la vie politique, sur l'emploi des jeunes en Francophonie, sur la formation en français et sur la limitation du nombre de mandat des élus seront adoptées. Ces quatre résolutions seront ensuite présentées aux parlementaires lors de l'Assemblée plénière de l'APF, puis au prochain Sommet des chefs d'États et de gouvernements de la Francophonie à Madagascar, en 2016.

Ces résolutions seront donc solennellement votées le 10 juillet 2015 lors de la Session conjointe APF/PFJ.

L'APF renouvelle également l'expérience qui avait reçu un franc succès lors de la 6<sup>e</sup> édition du PFJ à Abidjan en incluant un concours de joutes oratoires dans le programme du PFJ. La finale de ce concours se déroulera devant les parlementaires de l'APF le vendredi 10 juillet 2015 dans l'hémicycle du Palais fédéral suisse.

Par ailleurs, l'APF innove en offrant pour la première fois différentes ateliers pratiques, présentés conjointement par des experts et des parlementaires. Quatre ateliers différents seront proposés aux participants sur les changements climatiques, sur la prise de parole en public et les réseaux sociaux, sur la formation professionnelle ainsi que sur la sensibilisation à la question du genre.

### 3.2 L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF)

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones a été créée en 1999. Elle est composée des Secrétaires Généraux ou Greffiers et des Secrétaires Généraux adjoints ou Greffiers Adjoints des Parlements membres de l'APF. Elle a pour objectif de renforcer l'efficacité de la coopération interparlementaire et de s'informer mutuellement des problèmes d'organisation et de fonctionnement des assemblées. L'association se réunira à Berne en parallèle de la Session de l'APF du 6 au 8 juillet 2015.

## 4. INFORMATIONS PRATIQUES

### 4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

(Sous réserve de modifications)

#### LUNDI 6 JUILLET

- Réunion du Bureau\*

SALLE DU CONSEIL NATIONAL

#### MARDI 7 JUILLET

- Réunion du Réseau des femmes parlementaires\*

#### MERCREDI 8 JUILLET

- Réunion des Commissions permanentes\*

PALAIS DU PARLEMENT

#### JEUDI 9 JUILLET

- Cérémonie d'ouverture officielle de la 41<sup>e</sup> Session de l'APF
  - Allocution du Président du Conseil National, M. Stéphane Rossini
  - Allocution du Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Paul McIntyre
  - Allocution du Président du Conseil des Etats, M. Claude Hêche
  - Allocution de la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. Mme Michaëlle Jean
  - Allocution du Chef du Département fédéral des affaires étrangères Suisse Didier Burkhalter

HOTEL ALLEGRO KURSAAL

- Assemblée Plénière

Intervention de la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. Mme Michaëlle Jean suivie d'une période de questions orales avec les parlementaires.

SALLE DU CONSEIL NATIONAL

VENDREDI 10 JUILLET

- Assemblée plénière

- Débat général sur le thème : « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défis prioritaire pour la Francophonie ».
- Séance conjointe Parlement francophone des jeunes / Assemblée parlementaire de la Francophonie et finale du concours de joutes oratoires.

SALLE DU CONSEIL NATIONAL

\*Ces réunions ne sont ouvertes ni au public ni à la presse, toutefois il sera possible de prendre quelques images à l'ouverture de toutes les réunions. Pour toutes demandes, s'adresser à :

**Céline Argy**, Conseillère, responsable de la communication  
Assemblée parlementaire de la Francophonie  
Portable en Suisse (du 4 au 11 juillet 2015) : 07 93 88 52 57  
[cargy@apf-fr.org](mailto:cargy@apf-fr.org)

#### 4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

La **Commission politique** analysera les situations politiques dans l'espace francophone, la stratégie de la Francophonie numérique et le rôle des Parlements dans l'accessibilité à la justice. Elle se consacrera également à la révision du processus de vigilance démocratique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

La **Commission de la coopération et du développement** examinera les questions portant sur les négociations climatiques internationales dans la perspective de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre prochain. La Commission fera un suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle se penchera également sur les politiques agricoles dans l'espace francophone et sur le cadre de développement international de l'après-2015.

La **Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles** (CECAC), quant à elle, étudiera un projet de rapport sur la formation en ligne ainsi qu'une résolution concernant l'importance de la place de la culture dans le nouvel agenda mondial Post 2015. Ce projet de résolution s'inscrit dans le cadre des Dialogues Post-2015 pour la culture et le développement qui demandent aux États membres de l'ONU qui adopteront le programme de développement Post-2015, en septembre prochain, de s'assurer de l'intégration de ces priorités.

Au cours de ses travaux, la **Commission des affaires parlementaires** abordera différents sujets : les moyens parlementaires d'interpellation gouvernementale, la relation avec les médias, la participation des jeunes à la politique, les institutions nationales des droits de l'Homme et les enfants sans identité. La Commission débattrait également de la coopération parlementaire et des questions liées à l'observation des élections.

Le **Réseau des femmes parlementaires** de l'APF travaillera sur divers thèmes, dont l'éducation des filles, les relations entre les femmes et la famille et l'alphabetisation des femmes adultes. Le Réseau fera également un suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), des ratifications de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et de l'évolution de la participation des femmes dans les instances parlementaires francophones.

#### 4.3 EVENEMENTS PRESSE

(Sous réserve de modification)

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le **jeudi 9 juillet 2015** à la **salle Arena** de l'Hôtel Allegro Kursaal, de **11h30 à 12h15**, les personnalités de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Président, premier Vice-Président, Secrétaire général parlementaire, Président délégué de la section suisse de l'APF, Présidents de parlements, etc.) ainsi que le Porte-parole et le Porte-parole adjoint du Parlement francophone des jeunes se tiendront à la disposition de la presse pour des entretiens.

Une conférence interactive avec les bloggeurs de l'espace francophone et les jeunes du Parlement francophone des jeunes se déroulera également le **vendredi 10 juillet 2015** de **11h à 12h30**.

## 4.4 CONTACT PRESSE

### **IMPORTANT :**

**Pour toutes demandes d'accréditation pour les journalistes, veuillez contacter :**

- **Barbara Wernli**  
Information / Relations avec le public  
Services du Parlement, CH-3003 Berne  
Téléphone : +41 58 322 99 00  
Courriel : [barbara.wernli@parl.admin.ch](mailto:barbara.wernli@parl.admin.ch)

**Les demandes de prises d'images et d'interviews devront être adressées à :**

- **Céline Argy**, Conseillère, responsable de la communication  
Assemblée parlementaire de la Francophonie  
Téléphone : +33 1 40 63 90 75  
Portable en Suisse (du 4 au 11 juillet 2015) : 07 93 88 52 57  
Courriel : [cargy@apf-fr.org](mailto:cargy@apf-fr.org)



## ANNEXE 1

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La section suisse accueillera la 41<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie du **6 au 10 juillet 2014**.

#### Internet et Réseaux sociaux

Pour suivre la Session en direct :

**Facebook:** <https://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

**Twitter:** <https://twitter.com/APFfrancophonie>

Mot-dièse officiel : **#41apf**

Pour suivre le PFJ en direct :

**Facebook:** <https://www.facebook.com/pages/Parlement-Francophone-des-Jeunes-PFJ/413611618701122?fref=ts>

**Twitter :** [#7PFJ](https://twitter.com/APFfrancophonie)

#### Personnes à contacter :

##### **APF (Secrétariat général)**

Adresse : 233, Bd Saint-Germain

75007 – Paris

Téléphone : + 33 1 40 63 91 60

Télécopie : + 33 1 40 63 91 78

##### **Mme Céline Argy |** Conseillère, responsable de la communication

Téléphone : + 33 1 40 63 91 75

Portable en Suisse (du 4 au 11 juillet 2015) : 07 93 88 52 57

Courriel : [cargy@apf-fr.org](mailto:cargy@apf-fr.org)

##### **Section suisse**

##### **Marie-José Portmann |** Porte-parole

Information et communication

Services du Parlement, CH-3003 Berne

Tel: +41 58 322 94 80 Fax: +41 58 322 96 30

[Apf.presse@parl.admin.ch](mailto:Apf.presse@parl.admin.ch)

## ANNEXE 2

### COMPOSITION DE L'APF

#### [LISTE DES PARLEMENTS MEMBRES](#)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est composée de représentants de 81 Parlements ou organisations interparlementaires.

#### [COMPOSITION DU BUREAU](#)

## ANNEXE 3

### SECTIONS PARTICIPANT AU PFJ

Liste des sections ayant confirmé leur participation à ce jour :

ARMÉNIE  
BELGIQUE/COMMUNAUTÉ FRANÇAISE/WALLONIE-BRUXELLES  
BÉNIN  
BURUNDI  
CAMBODGE  
CAMEROUN  
CANADA  
CONGO BRAZZAVILLE  
CÔTE D'IVOIRE  
FRANCE  
GABON  
GUINÉE  
HAITI  
JERSEY  
LAOS  
LIBAN  
LUXEMBOURG  
MACÉDOINE  
MADAGASCAR  
MALI  
MAROC  
MONACO  
NIGER  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
QUÉBEC  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
ROUMANIE  
SÉNÉGAL  
SEYCHELLES  
SUISSE  
TCHAD  
VALLÉE D'AOSTE  
VIETNAM